BEAUMONT - INFOS

bulletin municipal - 1er semestre 1989

N° 1

EDITORIAL

p.1 Le mot du Maire

p.2 Le nouveau Conseil Municipal

Les Commissions et Délégations Municipales

P.3 Le Conseil Municipal sur le terrain

L'Aire de marché

Aménagement du Bourg

L'A.C.C.A.

Le Foyer Rural

P.4 Le S.I.M.I.V.A.

Permanence de la Secrétaire de Mairie, de M. le Maire et MM. les Adjoints

Etat civil

LE MOT DU MAIRE

Le BEAUMONT-DU-LAC d'aujourd'hui n'a plus grand chose de commun avec le BEAUMONT qu'ont connu dans leur enfance les personnes de ma génération.

Il y aurait un livre à écrire sur l'évolution de cette Commune depuis ce jour du 2 Septembre 1939, ou la cloche de l'église a sonné pour nous annoncer que la guerre venait de commencer. Peut-être un écrivain doté du talent du Corrèzien Claude MICHELET contera-t'il un jour les profondes mutations provoquées par l'aménagement du Lac de VASSIVIERE dans les années 50, l'avancée de la Forêt résineuse dans les années 60, l'explosion du phénomène "résidences secondaires" dans les années 70, la volonté des élus régionaux, départementaux et communaux da la décennie que nous vivons actuellement de faire du Lac et de son environnemen un grand centre touristique et culturel régional dans lequel BEAUMONT-DU-LAC se doit de figurer honorablement.

A l'occasion de la sortie du premier numéro de ce petit bulletin municipal, qui n'a d'autre but que de vous tenir au courant de ce qui se passe dans votre commune et de vous y associer, comment pourrai-je oublier toutes les équipes précèdentes qui ont accompagné ces changements et se sont efforcées, année après année, d'améliorer le cadre de vie des résidents principaux et secondaires et y ont réussi pour l'essentiel. En écrivant cela, je pense en premier lieu à Mr André LEBRAUD qui pendant 36 ans a exercé les fonctions de Maire de la Commune. A la place que j'occupe actuellement, je suis à même de mesurer la somme de difficultés de toutes sortes et de plus en plus complexes qu'il a dû affronter pour présenter en 1989 un bilan globalement positif. Je lui adresse mes remerciements pour l'oeuvre accomplie ainsi qu'à tous ceux qui l'ont secondé dans sa tâche.

Bientôt l'An 2 000. D'ici là d'autres changements nous attendent. J'exprime le souhait que nous saurons les accueillir sans frilosité mais avec l'esprit ouvert de femmes et d'hommes décidés à relever ensemble les défis que la vie nous lancera et ceci pour le plus grand bien de notre Commune et de la Région.

Georges RUBY

Le Conseil Municipal

M. Georges RUBY , Maire
M. Georges PEYRATOUT , Adjoint
M. Pierre POURCHET , Adjoint
M. Michel FAURE , Adjoint
M. Claude BARBAS
M. Jean-François BESSAS
M. Evan COUPET
Mme Christiane LAQUAIS
M. Georges LEBLANC
M. Jean PECHALAT
M. René PEYCLY

Les commissions et délégations municipales

- Budget,finances,impôts,Personnel communal : M. POURCHET (responsable)
  MM. BESSAS FAURE PEYRATOUT
- Urbanisme,travaux communaux,P.O.S.,bâtiments communaux,eau,assainissement, voirie,cimetière : M.POURCHET (responsable)
  MM. PECHALAT PEYCLY PEYRATOUT
- Projets,études,desserte schéma massifs : M. PEYRATOUT (responsable)
  MM. BARBAS BESSAS PEYCLY
- Affaires sociales : M. FAURE (responsable)
  Mme LAQUAIS MM. PECHALAT POURCHET
- Loisirs,animations,relations associatives,foyer rural,bulletin municipal, camping : M. POURCHET (responsable)
  Mme LAQUAIS MM. BESSAS FAURE
- Enseignement,transport scolaire : M. FAURE (responsable)
  MM. LEBLANC PEYCLY

DELEGATIONS:

- SYMIVA-camping : MM. RUBY PEYRATOUT
- Listes électorales : MM. BESSAS LEBLANC (délégué Tribunal) Mme LAQUAIS
- Syndicat Monts et Barrages,assemblées agricoles et forestières,zonage: M. BARBAS(responsable)
  MM. COUPET PEYCLY PEYRATOUT
- Syndicat intercommunal pour secrétariat de Mairie de BEAUMONT et ST-MARTIN : MM. RUBY FAURE

Monsieur le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

Le Conseil Municipal sur le terrain

Samedi 22 Avril,le Conseil Municipal prenait connaissance de toute l'infrastructure du réseau d'eau potable de la Commune.Sous la conduite de Mr LEBRAUD et grâce au dévouement de notre cantonnier,Yves MEILHAC,il a pu se rendre compte sur place de la grande complexité de l'installation de ce réseau.Quelques réparations d'urgence concernant exclusivement la réfection du système de fermeture des portes ont été décidées,et sont au moment de la diffusion de ce bulletin,en cours de réalisation.

Plusieurs visites de notre Ecole et du Foyer Rural nous ont permis de prendre conscience du travail de réfection à entreprendre et une étude est en cours.

Une visite du réseau électrique a également permis d'évaluer son fonctionnement et des éventuelles modifications à y apporter.Une étude permettra prochainement d'envisager quelques aménagements.

L'aire de marché

Voté et entrepris par le précédent Conseil Municipal,ce dossier a retenu toute notre attention.Son budget,ses aménagements (murs,fontaine,CD 43...) ont fait l'objet d'une étude attentive.Très avancé dans son exécution,nous espérons qu'il sera achevé pour le dimanche 23 Juillet,jour de la fête de BEAUMONT-DU-LAC.Sa vocation première sera respectée avec la mise en place d'un marché hebdomadaire (le dimanche matin?) en période estivale et mensuel (le 1er dimanche de chaque mois?) le reste de l'année.Quelques commerçants ambulants (boucherie,primeurs,fromagerie,boulangerie)ont déjà envisagé d'y participer.Par ailleurs,toutes autres activités peuvent y être organisées.Aussi toutes les idées originales d'utilisation seront les bienvenues.

Aménagement du bourg

"Pour donner un plus" à la qualité de l'accueil dans notre Commune et développer un caractère plus chaleureux nous avons fait procéder à la plantation de fleurs aux abords de la Mairie et du centre du Bourg,ainsi que de douglas afin de "cacher" au mieux la décharge publique,route de Quenouille.

La vie associative à Beaumont

L'A.C.C.A. : Le 21 Avril 1989,l'Association Communale de Chasse a décidé,par 10 voix contre 5,d'adhérer au Groupement d'Intérêt Cynégétique Sangliers.Ce G.I.C. a pour but de réintroduire le sanglier à BEAUMONT-DU-LAC et dans les Communes voisines (Nedde,Eymoutiers,Rempnat notamment),à raison d'une laie pour 5 000 Hectares.Le transfert éventuel du ball-trap de "Pierrefitte" est à l'étude.

LE FOYER RURAL : L'Assemblée Générale du Foyer Rural s'est tenue le Vendredi 28 Avril,à la Mairie.Devant une nombreuse assistance,M. LAURENT,Trésorier,a fait le bilan de l'année écoulée.Les différentes manifestations du Foyer sont reconduites pour l'année à venir et le compte financier fait apparaitre un solde très positif. Un nouveau bureau a été élu.La Municipalité y sera représentée par Michel FAURE. A l'unanimité M. RUBY a été élu Président d'honneur.Il en a été de même pour tous les nouveaux membres du Conseil d'Administration ."Une équipe rajeunie et féminisée" comme devait le signaler Mr le Maire.

Composition du Bureau du Foyer Rural: Ginette PETIGNAUD,Présidente;Gilbert LAUREN Vice-Président;Muriel VALLE,Trésorière;Francis COUPET,Trésorier-Adjoint;Isabelle LENOIR,Secrétaire;Patrick BARBAS,Secrétaire-Adjoint.

Le Syndicat Mixte de Vassivière

Notre Commune y prend une part active.MM. le Maire et PEYRATOUT la représentent de façon permanente.De plus Pierre POURCHET a récemment été élu Secrétaire de Radio-Vassivière,en temps que représentant de la Commune,et Michel FAURE assure la représentativité de BEAUMONT-DU-LAC, au Centre d'Art Contemporain de Vassivière en Limousin dont l'importance dépasse déjà le contexte régional.

Permanences

La Secrétaire de Mairie est présente à BEAUMONT-DU-LAC tous les mardis et vendredi de 8 h 30 à 12 h ainsi que les Jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
Cet été,ces horaires seront susceptibles d'être modifiés du 24 juillet au 18 Août pendant les congés de la Secrétaire (voir affichette porte de la Mairie).
Le Maire et MM. les Adjoints sont à la disposition de tous les habitants de la Commune les jours d'ouverture de la Mairie,prendre rendez-vous auprès de la Secrétaire - Tél. 55 69 15 62 .

Distinction

Le 14 avril 1989,notre ami Jean PECHALAT,Conseiller Municipal de BEAUMONT-DU-LAC a reçu la médaille d'or du travail des mains du Dr FERRAND,Président du SYMIVA et de Mr André LEYCURE,Conseiller Régional et Conseiller Général du Canton.Nous renouvellons à Jean PECHALAT toutes nos félicitations pour une distinction bien méritée qui nous honore en même temps que lui.

Etat civil

Samedi 8 Avril,René PEYCLY "mariait sa fille"! En réalité c'est Mr le Maire qui procédait à la cérémonie civile qui devait unir Mr Jean-Pierre LACOMBE,neveu de Mr René LACOMBE,Président de la FNSEA,à Murielle PEYCLY.Nous leur adressons,une nouvelle fois,tous nos voeux de bonheur.

Mariage : le 10 Juin de Mr Christophe MARTIGNE et Melle Virginie URBANIAK de "Pe

Naissances : le 25 Mars 1989 à Limoges Fanny PERIERAS de "Pierrefitte"
le 06 Juin 1989 à Limoges Marion BOURNEIL de "Pert"

Décès : Mme Berthe PERICHON,née le 07 Octobre 1906 est décédée le 16 Février 198